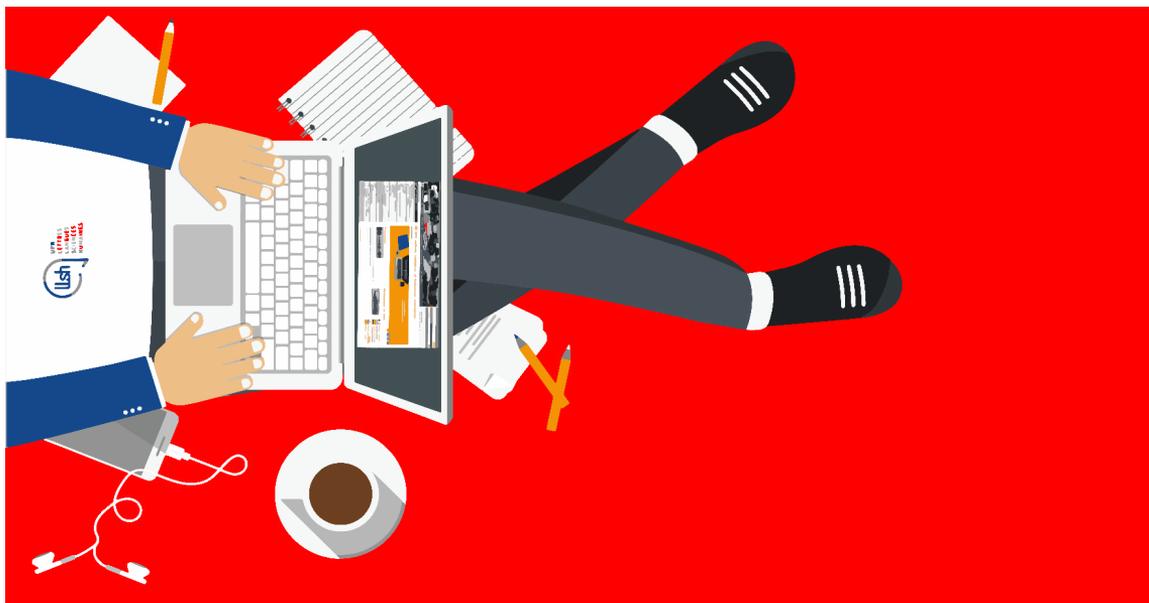


Licence 2e et 3e années Lettres



Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

A l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart des étudiant-e-s. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Licence Lettres

L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D .

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant.e de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant.e construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant.e pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant.e diplômé.e . Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant.e, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant.e ajourné.e à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant.e conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



1. Relevés de notes : ils sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

2. Attestations de réussite : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

* Si l'étudiant.e ne peut se déplacer, il/elle peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR.

En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardées avec la liste des diplômés :

- * une procuration signée de l'intéressé
- * une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- * une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant.e doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Etudes

Sauf situation particulière, tous les étudiant.e.s sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiant.e.s à être assidu.e.s à tous les cours de TD. Ils/elles passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Etudes

Il est exclusivement réservé aux :

- * étudiant.e.s salarié.e.s (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiant.e.s en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiant.e.s ayant une activité de nature universitaire
- * étudiant.e.s chargé.e.s de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiant.e.s handicapé.e.s
- * étudiant.e.s sportifs de haut niveau

L'étudiant.e qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité : aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE.

Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il/elle passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant.e doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)) ; au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoquée en cours de semestre et engage l'étudiant.e à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant.e doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit.e dans :

AUCUN COURS DE LANGUES

AUCUN GROUPE DE TD

AUCUNE OPTION

+

Vous ne serez pas autorisé.e à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir AUCUN DIPLOME.



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tou.te.s les étudiant.e.s devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiant.e.s devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
 - Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant.e dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant.e devra immédiatement prendre la place désignée par le/la surveillant.e si celui/celle-ci le lui demande.
 - Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant.e de venir avec une montre.
 - Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du/de la surveillant.e qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux.
- Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

*** Pendant les examens et les devoirs en classe**

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un.e autre candidat.e ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un.e autre étudiant.e.

*** Pour les travaux à la maison : le plagiat**

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiant.e.s sont invité.e.s à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un.e étudiant.e est responsable d'un plagiat quand il/elle s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant.e, chercheur.se, écrivain.e, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation.

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignant.e.s.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit	Inacceptable parce que :
<p>Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.</p>	<ul style="list-style-type: none">• L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.
<p>Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le **domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir**. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

• Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit

Acceptable parce que :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

• L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.
 • La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

• Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.
 • Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.

UE	COEFF / ECTS	CM	TD
Licence 2e année			
SEMESTRE 3			
Littératures de la modernité	5	18	24
Genres non-fictionnels	5	18	24
Introduction à la littérature comparée	4	18	18
Exercices littéraires: dissertation, explication de texte	3		24
Informatique / Bureautique	2	12	12
Initiation Langue et littérature anciennes	1		12
<i>UE de spécialisation insertion professionnelle (1 choix)</i>			
Connaissance des institutions éducatives	3	20	
Métiers des lettres et de la culture	3		24
<i>UE de spécialisation (1 choix)</i>			
Langue et littérature anciennes 1	3		18
Introduction aux sciences de gestion	3	30	
UEOI	2	15	
LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			

SEMESTRE 4

Littérature de la Renaissance et de l'âge baroque	5	18	24
La poésie	5	18	24
Littérature et arts	2		18
Rhétorique	2		18
Approche linguistique du texte littéraire	3		24
Poétique des textes	3		24
<i>UE de spécialisation insertion professionnelle (1 choix)</i>			
Langue et littérature anciennes 2	3		24
Bibliothèques : Histoire et pratiques	3	18	
<i>UE de spécialisation (1 choix)</i>			
Expérience d'observation en établissement scolaire	3		12
Expérience d'observation en institution culturelle	3		
UEOI	2	15	
LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			

SEMESTRE 5

Littérature de l'âge classique	5	18	24
Théâtre	5	18	24
Littérature comparée	4	12	24
Critique et théorie littéraires	2		18

Enseignement au choix :

Langue et littérature anciennes 3	3		24
Littérature et politique	3		18
Mathématiques élémentaires	3		24
LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			

Parcours MEEF 1er degré

Grammaire de la langue française 1	3		24
Psychologie et sociologie pour l'enseignement	3	22	
Enseigner l'histoire-géographie à l'école primaire	3		20

Parcours Enseignement des Lettres

Grammaire de la langue française 1	3		24
Histoire de la langue française / Ancien français 1	3	12	18
Méthodologie de la dissertation	3		18

Parcours Métiers des lettres et de la culture

Histoire et patrimoine : Val de Loire	3	18	
Humanités numériques et traitement de l'information	3		24
Métiers des Lettres et de la Culture	3		24

SEMESTRE 6

Littérature du Moyen Âge	5	18	24
Roman	5	18	24
Littératures européennes	4	18	18
Littérature et sciences humaines	3		24

Enseignement au choix :

Langue et littérature anciennes 4	3		18
Atelier d'actualités socio-culturelles	3		18
Expérience d'observation	2		

LANSAD au choix :	2		18
Allemand			
Anglais			
Espagnol			
<i>Parcours MEEF 1er degré</i>			
Grammaire de la langue française 2	3		24
Enseigner les sciences expérimentales à l'école primaire	3		20
<i>Parcours Enseignement des Lettres</i>			
Grammaire de la langue française 2	3		24
Histoire de la langue française / Ancien français 2	3	12	18
<i>Parcours Métiers des lettres et de la culture</i>			
La presse, des Lumières à l'âge contemporain	3		24
Communication interculturelle	3		24



LICENCE 2e année

Semestre 3 - Tronc commun

Modernité poétique et écriture journalistique

- Responsables de l'UE : Anton HUREAUX

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement : *Le récit de voyage*

Ce cours entend identifier, circonscrire et analyser l'influence de la presse et de son essor croissant au XIXe et XXe siècle en France sur la poésie.

Cette influence sera abordée essentiellement, mais pas uniquement, dans une perspective d'ordre poétique à travers les formes nouvelles en poésie qui fleurissent au tournant des deux siècles, en particuliers de 1870 à 1930. Nous compléterons cette approche par des considérations relevant de l'histoire littéraire, de la sociologie de la littérature et de la théorie de la réception.

Lors des séances de travaux dirigés, seront étudiés deux œuvres complètes et des extraits qui viendront éclairer et compléter un certain nombre de questions vues à l'occasion du CM.

Bibliographie :

Œuvres au programme du TD (à se procurer)

- Stéphane MALLARMÉ, Igitur, Divagations, Un coup de dés, éd. Bertrand Marchal, Paris, Gallimard, « Poésie », 2003.

- Max JACOB, Le Cornet à dés, préface de Michel Leiris, Paris, Gallimard, « Poésie », 2003

La poésie moderne

- BERTRAND Jean-Pierre et DURAND Pascal, Les Poètes de la modernité. De Baudelaire à Apollinaire, Paris, Seuil, « Points essais », 2006.

- LEUWERS Daniel, Introduction à la poésie moderne et contemporaine, Paris, Armand Colin, « Lettres sup. » 2001.

- SANDRAS Michel, Lire le poème en prose, Paris, Dunod, 1995.

Littérature et journalisme

- Poésie et journalisme au XIXe siècle en France et en Italie : l'exemple napolitain, Recherches et travaux, n° 65, Université Grenoble-Alpes, mars 2005.

- THERENTY Marie-Eve et VAILLANT Alain (dir.), Presse et Plume, journalisme et littérature au XIXe siècle, Paris, Nouveau Monde Editions, « Histoire Contemporaine », 2004.

- THERENTY Marie-Eve, La littérature au quotidien, poétiques journalistiques au XIXe siècle, Paris, Seuil, 2007.

Genres non-fictionnels - Responsables de l'UE : Laure DEPRETTO

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Le cours s'attachera à initier étudiants et étudiantes au vaste ensemble que l'on appelle non-fiction. Pour ce faire, le corpus qui nous retiendra rassemble des récits d'immersion dans un univers social jusqu'alors inconnu de celui ou celle qui dit je (deuxième moitié du XIXe siècle- début du XXIe siècle). Comment raconter quand on n'invente pas ? Qu'est-ce qu'être fidèle au réel ? Comment témoigner pour d'autres sans parler à leur place ? Comment rendre compte d'une expérience qui ne vise pas au récit de soi ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées dans ce cours où l'on encouragera la lecture tous azimuts de textes au croisement de plusieurs disciplines. Le TD proposera l'étude suivie des trois œuvres au programme ci-dessous, ainsi que des exposés collectifs sur d'autres expériences d'immersion.

Dans le cadre du cycle « Filmer la littérature » organisé au Bouillon, une projection d'Ouistreham, l'adaptation par Emmanuel Carrère du récit d'Aubenas, est prévue le 18 octobre à 18h (présence obligatoire).

Compétences visées :

- savoir distinguer fiction et non-fiction ; identifier les frontières de la non-fiction et se familiariser avec les formes hybrides.
- relever les enjeux et stratégies d'écriture des textes non-fictionnels.
- savoir commenter un texte de témoignage, de journalisme littéraire.

Textes au programme :

Madame Campan, *Mémoires pour servir à la vie de Marie-Antoinette* [1823] (édition Mercure de France)

George Sand, Gustave Flaubert, « *Tu aimes trop la littérature, elle te tuera* ». Correspondance, 1866-1876 (Le Passeur poche, 2018).

Robert Linhart, *L'Établi*, 1978 (Minuit, « double »).

Bibliographie :

Sur les Genres non fictionnels :

Genette, Gérard, *Fiction et diction* [1991], Seuil, coll. « Points », 2004.

Haroche Bouzinac, Geneviève, *L'Épistolaire*, Hachette, 1995, 2000.

Lejeune, Philippe, *Aux origines du journal personnel. France 1750-1815*, Champion, 2016.

Pachet, Pierre, *Les Baromètres de l'âme. Naissance du journal intime [1990]*, Le Bruit du temps, 2015.

Revue *Épistolaire en B.U.* : nombreux articles sur différents corpus

Simonet-Tenant, Françoise, dir. *Le Propre de l'écriture de soi*, Téraèdre, 2007.

Simonet-Tenant, Françoise, dir., Dictionnaire de l'autobiographie. *Écritures de soi de langue française*, Champion [poche], 2018.

Zanone, Damien, *Écrire son temps : les mémoires en France de 1815 à 1848*, PUL, 2006.

Sur les mémoires d'Henriette Campan :

Haroche Bouzinac, G. *La Vie mouvementée d'Henriette Campan*, Flammarion, 2017.

Haroche Bouzinac, G. « Mémoire et temps dans les récits autobiographiques de madame Campan », dans *Le Temps des femmes* sous la direction de Catriona Seth et Anne Coudreuse, Paris, Garnier, 2014, p. 207-221.

Haroche Bouzinac, G. « Madame Campan, l'écriture et la publication des ses Mémoires », *Mélanges offerts à Jean Garapon*, Université de Nantes, p. 195 à 208

Sur les mémoires d'Henriette Campan :

Haroche Bouzinac, G. *La Vie mouvementée d'Henriette Campan*, Flammarion, 2017.

Haroche Bouzinac, G. « Mémoire et temps dans les récits autobiographiques de madame Campan », dans *Le Temps des femmes* sous la direction de Catriona Seth et Anne Coudreuse, Paris, Garnier, 2014, p. 207-221.

Haroche Bouzinac, G. « Madame Campan, l'écriture et la publication des ses Mémoires », *Mélanges offerts à Jean Garapon*, Université de Nantes, p. 195 à 208.

Poétique des textes - Responsable de l'UE : Benoit BARUT

Volume horaire : 18CM + 18TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours vise à fournir aux étudiants les outils stylistiques et poétiques nécessaires à l'analyse des textes narratifs, dramatiques et poétiques ainsi que les grands principes permettant l'élaboration et la rédaction correcte d'une analyse littéraire.

Nous travaillerons à partir d'extraits distribués au fur et à mesure du semestre.

Dictionnaires usuels :

- Michèle AQUIEN, Dictionnaire de poétique, Le Livre de Poche, 1993.
- Georges MOLINIE, Dictionnaire de rhétorique, Le Livre de Poche, 1992.
- Michel JARRETY (dir.), Lexique des termes littéraires, Le Livre de Poche, 2001.

Ouvrages :

- Michèle AQUIEN, La Versification appliquée aux textes littéraires, Armand Colin, coll. « 128 », 1993.
 - Éric BORDAS, Claire BAREL-MOISAN, Gille BONNET, Aude DERUELLE, Christine MARCANDIER, L'Analyse littéraire, Armand Colin, coll. « Coursus », 2011.
 - Joëlle GARDES TAMINE, La Stylistique, Armand Colin, coll. « Coursus », 2010.
 - Anne HERSCHBERG-PIERROT, Stylistique de la prose, Belin, coll. « Lettres Sup », 1993.
 - Jean MILLY, Poétique des textes, Armand Colin, 2012.
- Georges MOLINIE, Éléments de stylistique française, PUF, 2011 [4e éd.]

Exercices littéraires: dissertation, explication de texte - Responsable de l'UE :

Stéphane ARTHUR

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours est destiné à compléter la formation méthodologique des étudiant.e.s. Nous travaillerons sur les exercices traditionnels que sont l'explication de texte et la dissertation, mais aborderons également la question de la recherche documentaire et bibliographique.

Des textes et exercices seront fournis aux étudiant.e.s à l'occasion de chaque séance.

Initiation langue et littérature anciennes - Responsable de l'UE :

Pierre-Alain CALTOT

Volume horaire : 12TD Coeff. 1 - 1 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement : Du mythe à l'histoire : écrire la fondation de Rome

Ce cours fournit quelques repères fondamentaux en littératures et civilisations anciennes, en particulier pour découvrir les grands auteurs et les grands mythes gréco-romains.

Le cours portera essentiellement sur les différentes étapes de la fondation de Rome et sur l'articulation entre les cultures grecque et romaine, puis sur les primordia Urbis (les origines de Rome), de l'héritage troyen de Rome incarné par Énée à la fondation de la République romaine en 509 av. J.-C.

Le cours insistera en particulier sur

- les rapports entre tradition mythique ou mythographique et écriture littéraire (épopée, élégie, historiographie...);
- la progressive rationalisation du mythe dans la réflexion philosophico-historique ;
- l'intérêt pour les origines de Rome à l'époque augustéenne, période de refondation.

Textes étudiés (extraits fournis en cours) :

Eschyle, *Agamemnon*

Euripide, *Electre, Hécube, Oreste*

Homère, *Iliade, Odyssée*

Horace, *Odes*

Ovide, *Fastes ; Métamorphoses*

Tite-Live, *Histoire romaine*

Virgile, *Enéide*

Bibliographie :

J.-C. Fredouille, H. Zehnacker, *Littérature latine*, PUF, Quadrige, 2013 [1993].

P. Grimal, *Virgile ou la seconde naissance de Rome*, Flammarion, Champs Histoire, 1989 [1985].

S. Saïd, M. Trédé, A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, PUF, Quadrige, 2013 [1997].

Compétences visées :

- Penser l'articulation entre mythe et littérature.
- Découvrir les littératures et civilisations grecque et latine.
- Comprendre l'origine et l'évolution des genres et formes littéraires depuis l'Antiquité.
- Repérer la source d'inspiration des origines de Rome dans les réécritures ultérieures.

UEOI au choix - Responsable de l'UE : à déterminer

Volume horaire : 15TD Coeff. 2- 2 ECTS

Connaissance des institutions éducatives (LLA3MF1) Responsable de l'UE : Sylvie QUITTELIER

Objectifs :

- Découvrir les institutions éducatives (école primaire, collège, lycée, établissement spécialisé, structure à vocation éducative) leur cadre, leurs fonctions et les personnels.
- Comprendre les enjeux de l'éducation : distinguer éduquer, instruire, enseigner et former.
- Appréhender la relation pédagogique au travers d'exercices de communication.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

Compétences visées :

- développer une capacité d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer les capacités de communication orale

Bibliographie / Sitographie :

- Site eduscol.education.fr
- Site education.gouv.fr
- Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>
- Mucchielli R., communication et réseaux de communication, ESF

Métiers des lettres et de la culture (LLA3G6A) Responsable de l'UE : Chloé MORILLE

Cette UE vise à introduire les étudiants à divers métiers de la culture, du patrimoine ou du spectacle. Le cours sera pour moitié consacré à des rencontres avec des intervenants (libraire, programmeurs et médiateurs culturels, chargés de collections ou de projets culturels...) qui permettront aux étudiants d'appréhender le fonctionnement et le soubassement professionnel de diverses structures et institutions culturelles de l'agglomération orléanaise (DRAC, réseau des médiathèques, archives...).

L'autre volet du cours, plus théorique, présentera une petite histoire de la photographie, des fondateurs Niépce, Daguerre et Talbot jusqu'aux pratiques numériques contemporaines. Il abordera aussi la question des rapports passionnés, parfois conflictuels, que les écrivains ont pu nouer avec le médium photographique.

Objectifs :

- Découvrir des pistes d'orientation professionnelle
- Développer sa culture générale
- Savoir acquérir et organiser des informations dans le cadre de recherches personnelles
- Exercer son autonomie critique
- Historiciser le médium photographique et interroger sa fausse transparence

Bibliographie :

- David CAMPANY, Art et photographie, Philippe Mothe (trad.), Paris, Phaidon, 2005.
- Michel FRIZOT (dir.), Nouvelle histoire de la photographie, Paris, Larousse / A. Biro, 2001 [1994].
- Philippe Ortel, La littérature à l'ère de la photographie : enquête sur une révolution invisible, J. Chambon, 2002.
- Michel POIVERT, La photographie contemporaine, Paris, Flammarion, 2018 [2002].
- Michel POIVERT, André GUNTHER (dir.), L'art de la photographie, Paris, Citadelles & Mazenod 2016.
- Susan SONTAG, Sur la photographie, Philippe Blanchard (trad.), Paris, Christian Bourgois, 2008 [On photography, 1977].

On conseille également aux étudiants la fréquentation de l'ensemble des ouvrages de la collection « Photo Poche » aux éditions Actes Sud.

Informatique/bureautique - Responsable de l'UE : Alice Dionnet Volume horaire : 12CM + 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC épreuve pratique + QCM 2h - Session 2 : 100% CC épreuve pratique + QCM 2h

RSE: S1 : 100% CC épreuve pratique + QCM 2h - Session 2 : 100% CC épreuve pratique + QCM 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le programme de cet enseignement s'articule autour de deux axes :

- acquisition des aspects théoriques, matériels et juridiques de l'outil numérique

- l'acquisition des fonctionnalités avancées d'un logiciel de traitement de texte

1. Réalisation des documents courts (CV, lettre administrative, ...).
2. Élaboration de documents complexes et structurés (compte rendu, rapport, mémoire, bibliographie ...).
3. Maîtrise des fonctionnalités nécessaires à la structuration de documents complexes (notes de bas de pages, sommaire, index, styles, ...).
4. Intégration d'informations (image, fichiers, graphiques, ...).
5. Réalisation des documents hypermédias intégrant textes, sons, images fixes et animées et liens internes et externes. Réalisation de documents collaboratifs.

Langue vivante - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

L'étudiant.e choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

- **Pour l'anglais** : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.
- **Pour l'allemand et l'espagnol** : programmes et manuels seront précisés par les enseignants au premier cours.

Langue et littérature anciennes 1 ou Introduction aux sciences de gestion -

Responsables de l'UE : Pierre-Alain CALTOT ou à déterminer

Volume horaire : 18TD ou 30CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours propose une initiation à la langue, à la littérature et à la civilisation latines, avec quelques éléments introductifs sur la culture et la littérature grecques. **Il est conçu pour des étudiants qui n'ont jamais fait de latin ou qui souhaitent en reprendre l'apprentissage à partir du début.** Il se divise en un cours magistral et des travaux dirigés.

Le cours magistral consiste en une présentation des grands auteurs latins de la période augustéenne et traite du thème suivant : **Écrire les primordia Urbis à la période augustéenne.** Il fournit quelques repères fondamentaux en littératures et civilisations anciennes, en particulier pour découvrir l'intérêt pour les mythes fondateurs de Rome (les primordia Urbis), de l'arrivée d'Énée dans le Latium à la fondation de la République romaine en 509 av. J.-C., et le regain d'intérêt dont ils font l'objet sous Auguste. Trois genres littéraires seront ainsi étudiés pendant le semestre : l'épopée à partir de la lecture de larges passages de l'Énéide de Virgile, l'historiographie avec l'Ab Urbe condita de Tite-Live et la naissance de l'épélégie, notamment avec les œuvres d'Ovide.

Le cours de **Travaux dirigés** propose un apprentissage de la langue latine avec une progression adaptée pour des étudiants débutants et implique une révision systématique des catégories grammaticales du français, pour renforcer les connaissances morphologiques et syntaxiques des étudiants. Durant ce premier volet du cours qui s'étend sur quatre semestres, seront envisagés le système casuel du latin et du système des déclinaisons pour le nom (apprentissage des deux premières déclinaisons) et l'adjectif (apprentissage de la première classe), le système verbal (apprentissage de tout l'indicatif à l'actif et au passif) et des rudiments de syntaxe. Le cours s'accompagne d'une plaquette fournie à la première séance avec les éléments essentiels à retenir et les exercices.



Langue et littérature anciennes 1

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Textes étudiés (extraits fournis en cours) :

- Eschyle, Agamemnon
- Euripide, Électre, Hécube, Oreste
- Homère, Iliade, Odyssée
- Horace, Odes
- Ovide, Fastes ; Métamorphoses
- Tite-Live, Histoire romaine
- Virgile, Énéide

Bibliographie :

- J.-C. Fredouille, H. Zehnacker, Littérature latine, PUF, Quadrige, 2013 [1993].
 - P. Grimal, Virgile ou la seconde naissance de Rome, Flammarion, Champs Histoire, 1989 [1985].
 - S. Saïd, M. Trédé, A. Le Boulluec, Histoire de la littérature grecque, PUF, Quadrige, 2013 [1997].
- J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, Précis de grammaire des lettres latines, Paris, Magnard, 1984 [1963].

RHETORIQUE - Responsables de l'UE : Nicolas LOMBART

Descriptif de l'enseignement :

Le cours proposera d'abord en un bref panorama une histoire de la rhétorique de l'Antiquité à l'époque actuelle. Les principales notions formulées par la rhétorique antique (invention, disposition, élocution notamment) seront illustrées par plusieurs exemples littéraires, variés dans leur époque et dans leur genre et accompagnés d'exercices d'application. Il s'agira ensuite de développer, plus largement, des compétences en termes d'argumentation. Dans cette perspective, les usages contemporains de la rhétorique hors de la littérature (politique, publicité, communication) seront aussi étudiés.

Manuel de travail (obligatoire) :

Christelle REGGIANI, Initiation à la rhétorique, Hachette, coll. « Ancrages », 2001.

Lectures complémentaires conseillées :

G. FORESTIER, Introduction à l'analyse des textes classiques. Éléments de rhétorique et de poétique du XVII^e siècle, Nathan, coll. « 128 », 1993.

G. MOLINIE, Dictionnaire de rhétorique, Le livre de Poche, 1992.

O. REBOUL, Introduction à la rhétorique. Théorie et pratique, PUF, coll. « Quadrige manuels », 1991.

J.-J. ROBRIEUX, Rhétorique et argumentation, A. Colin, coll. « Cursus », 2015.



LICENCE 2e année

Semestre 4 - Tronc commun

Littérature de la Renaissance et de l'âge baroque - Responsable de l'UE : Nico- las LOMBART et Laure DEPRETTO

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Le CM aborde la littérature des débuts de la Renaissance à l'âge baroque dans son rapport à l'histoire des formes (évolution des genres, rapport prose/poésie, émergence de la théorie littéraire) et à l'histoire des idées (usages politiques et religieux de la littérature par ex.). Fondé sur deux œuvres complètes et des florilèges d'extraits d'œuvres illustrant les genres majeurs de 1500 à 1650, le TD privilégie quant à lui l'analyse textuelle en combinant les approches rhétorico-stylistiques et historiques.

Précisions sur le programme au début du semestre.

Textes au programme :

Jean de LERY, Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil [1578], éd. F. Lestringant, Livre de Poche, 1994.

Pierre CORNEILLE, L'illusion comique [1635], éd. G. Forestier, Livre de Poche, coll. « Le théâtre en poche », 1987.

Jean ROTROU, Le véritable Saint Genest [1647], éd. E. Hénin et F. Bonfils, Flammarion, coll. « GF », 1999.

TRISTAN L'HERMITTE, La Mariane [1636], éd. G. Peureux, Flammarion, coll. « GF », 2003.

Compétences visées :

- Connaître les concepts clés associés à l'Humanisme, à la Renaissance, à la Réforme et à la Contre-Réforme, aux mouvements maniéristes et baroques.
- Appréhender l'évolution (disparition/émergence) des genres littéraires de 1500 à 1650.
- Être capable de faire dialoguer la littérature et l'histoire (politique et religieuse).
- Initier à la méthode d'analyse des textes pré-classiques (en mettant à profit les outils présentés dans l'UE Rhétorique).

La poésie - Responsable de l'UE : Stephanie LOUBERE

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Après avoir esquissé plusieurs définitions de la poésie et du poétique, le CM abordera l'évolution des formes poétiques de la Renaissance à nos jours, mettra en place des notions de versification indispensables à l'analyse des poèmes, et explorera enfin des problématiques propres à ce genre (la création poétique, le langage poétique, les fonctions de la poésie).

Le TD se concentrera sur l'analyse des poèmes, notamment grâce à l'exploration du recueil *Alcools* d'Apollinaire.

Anthologies CM :

La Poésie de la Renaissance, N. Lombart (éd.), Gallimard, coll. « Folio plus classiques », 2014.

La Poésie baroque, V. Vivès (éd.), Gallimard, coll. « Folio plus classiques », 2004.

Anthologie de la poésie française du XIXe siècle. De Baudelaire à Saint-Pol-Roux (t. II), M. Décaudin (éd.), Poésie/Gallimard, 1992.

Corpus du TD :

Théophile de VIAU, *Après m'avoir fait tant mourir*, éd. J.-P. Chauveau, Paris, Gallimard, « Poésie/Gallimard », 2002.

Arthur RIMBAUD, *Une Saison en enfer* édition au choix (édition recommandée : Poésies. Une Saison en enfer. Illuminations, préface de R. Char, éd. L. Forestier, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1999)

Raymond QUENEAU, *Chêne et chien*, éd. Y. Belaval, Paris, Gallimard, « Poésie/Gallimard », 1969.

Bibliographie critique (CM et TD) :

Michèle AQUIEN, *La Versification appliquée aux textes*, A. Colin, coll. « 128 », 2015 (4e éd.).

Gérard DESSONS, *Introduction à l'analyse du poème*, A. Colin, coll. « Cursus », 2016 (4e éd.)

Jean-Michel GOUVARD, *La versification*, PUF, coll. « Premier cycle », 1999.

Jean JAFFRÉ, *Le vers et le poème : textes, analyses, méthodes de travail*, Nathan, 1989.

Jean-Louis JOUBERT, *La poésie*, A. Colin, coll. « Cursus », 2015 (5e éd.).

Daniel LEUWERS *Introduction à la poésie moderne et contemporaine*, A. Colin, coll. « Lettres sup », 2005 (2e éd.).

Jean MAZALEYRAT, *Éléments de versification française* [1974], A. Colin, 2004.

Jean-Pierre RICHARD, *Poésie et profondeur* [1955], Seuil, coll. « Points », 1976.

Yves VADÉ, *Le poème en prose*, Belin, coll. « Lettres sup », 1996.

Introduction à la littérature comparée - Responsable de l'UE : Gabriele RIBÉMONT

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

CM : Introductions théoriques aux questions importantes de la littérature comparée et aux méthodes comparatistes : approches transversales de l'histoire littéraire, réception et traduction, transfert littéraire, mythocritique, narratologie, imagologie, intertextualité, arts et littérature.

TD : Familiarisation avec les aspects traités en CM à l'aide de courts textes ou extraits. Pratique du commentaire comparé.

Texte au programme (à se procurer avant le début des cours) :

- Antonio TABUCCHI, *Nocturne indien*, trad. Bernard Comment, Gallimard, coll. Folio, 2017 (éd. obligatoire).

D'autres extraits de textes seront fournis en polycopié.

Bibliographie indicative :

- Pierre Brunel, *Précis de littérature comparée*, PUF, 1989 / 2018.
- Chauvin Danièle & Yves Chevrel, *Introduction à la littérature comparée : du commentaire à la dissertation*, Paris, Dunod, 1996.
- Daniel-Henri Pageaux, *La littérature générale et comparée*, A. Colin, 1994.
- Didier Souiller & Wladimir Troubetzkoy, *Littérature comparée*, PUF 1997.
- Bernard Franco, *La Littérature comparée. Histoire, domaines, méthodes*, Armand Colin, 2016.
- Chevrel, Yves, *La Littérature comparée*, Paris, PUF, 2016.

Approche linguistique du texte littéraire - Responsable de l'UE : Laélia VERON

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours propose une méthode particulière d'explication des textes littéraires, via des outils et entrées linguistiques. Il vise à mettre en valeur la richesse herméneutique et méthodologique des approches linguistiques en littérature, à faire des rappels grammaticaux et à proposer une première introduction à l'analyse stylistique. Ce semestre, ce cours se concentrera sur l'énonciation : après un rappel de la notion d'énonciation en linguistique, nous mettrons en pratique l'analyse énonciative de textes théâtraux et romanesques (et leurs captations filmées ou adaptations cinématographiques)

Bibliographie :

(le corpus doit être lu et maîtrisé) : Molière, *L'Avare* ; Balzac, *Illusions Perdues* (et plus particulièrement la seconde partie « Un grand homme de province à Paris »), éditions au choix

Littérature et arts - Responsable de l'UE : Sophie LEFAY

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

À la fin du XIXe siècle, l'Europe découvre avec stupeur l'ancienneté insoupçonnée de l'homme qu'on appellera bientôt « préhistorique » avant d'admettre non sans mal que ce dernier puisse être un « artiste », ayant fabriqué de menus objets taillés dans l'ivoire de mammoth et créé de surprenantes peintures animalières au fond des grottes. Qu'ont fait les peintures de Lascaux ou les statuettes surnommées « Vénus » à la littérature ? Comment les écrivains ont-ils intégré ce bouleversement de la connaissance alors que l'histoire de l'art ne pouvait plus être considérée comme un mouvement de perfectionnement progressif des origines à nos jours ? Et pourquoi l'époque contemporaine s'éprend-elle de ces œuvres immémoriales ?

Ce cours s'attachera à présenter cette révolution du regard occidental de la fin du XIXe siècle à nos jours. Nous étudierons ensemble un ouvrage fondateur sur le sujet : Lascaux ou la naissance de l'art, écrit par Georges Bataille au milieu du XXe siècle. Le cours s'appuiera également sur un corpus d'extraits variés distribués au fil du semestre. À travers ces formes littéraires conjoignant désir de connaissance et expression d'une subjectivité, les étudiants découvriront les codes de l'ekphrasis (ou description littéraire d'une œuvre d'art) et se familiariseront avec un vaste corpus visuel, comprenant des œuvres préhistoriques iconiques mais aussi des images ténébreuses, bizarres ou méconnues.

Œuvre au programme : Georges BATAILLE, Lascaux ou la naissance de l'art, L'atelier Contemporain, « Studiolo », 2021.

Les étudiants doivent se procurer l'œuvre en version papier et la lire pour le début du cours. Ils peuvent acheter l'ouvrage dans une autre édition, s'ils le souhaitent.

Bibliographie succincte :

Sophie A. DE BEAUNE, *Qu'est-ce que la Préhistoire ?*, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 2016.

Sophie A. DE BEAUNE, *Préhistoire intime. Vivre dans la peau des Homo sapiens*, Gallimard, « Folio histoire », 2022.

Sophie A. DE BEAUNE et Rémi LABRUSSE (dir.), *La Préhistoire au présent. Mots, images, savoirs, fictions*, Paris, CNRS Éditions, 2021.

Claudine COHEN, *Femmes de la Préhistoire*, Paris, Belin, 2016.

Étienne DAVODEAU, Emmanuel GUIBERT, Marc-Antoine MATHIEU, David PRUDHOMME, Pascal RABATE et Troubs, *Rupestres !, Futuropolis*, 2011.

Renaud EGO, *Le Geste du regard : hypothèse*, L'Atelier contemporain, 2019.

Carole FRITZ, *L'Art de la Préhistoire*, Paris, Citadelles et Mazenod, « L'art et les grandes civilisations », 2017.

Jean-Michel GENESTE, Philippe GROSOS et Boris VALENTIN (dir.), *Préhistoire. Nouvelles frontières*, Paris, Ed. Maison des sciences de l'homme, 2023.

Philippe GROSOS, *La première image. L'art préhistorique*, Rennes, PUR, 2023.

Michel JULLIEN, *Les Combarelles*, Paris, L'écarquillé, 2017.

UEOI au choix - Responsable de l'UE : à déterminer

Volume horaire : 15TD Coeff. 2- 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Choisir dans le catalogue des unités d'enseignement d'ouverture intégrés

Langue vivante - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

L'étudiant.e choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

- **Pour l'anglais** : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.
- **Pour l'allemand et l'espagnol** : programmes et manuels seront précisés par les enseignants au premier cours.

Langue et littérature anciennes 2 - Responsables de l'UE : Pierre-Alain CALTOT

Volume horaire : 24TD ou 18CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Prérequis : ce cours s'inscrit dans le prolongement de l'UE optionnelle du S3 (Langue et littérature anciennes 1).

Le cours comprend deux aspects principaux :

1/ la découverte de la civilisation et de la littérature latines, à travers ses grands auteurs et ses grands textes. Lecture et commentaire de textes latins en bilingue et en traduction.

Programmes de littérature : Le chant X des Métamorphoses d'Ovide

2/ La suite de l'apprentissage de la langue latine et des différentes catégories morpho-syntaxiques du latin classique. Le cours prévoit des révisions systématiques de grammaire française. Progressive initiation à la pratique de la traduction.

Ouvrage de référence :

J.-C. Fredouille, H. Zehnacker, *Littérature latine*, Paris, PUF, Quadrige, 2013 [1993].

G. Hacquard et alii, *Guide romain antique*, Paris, Classiques Hachette, 1954.

J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1984 [1963].

M. Rat, *Aide-mémoire de latin*, Paris, Nathan, 2008 [1965].

Compétences visées :

- Comprendre l'origine et l'évolution des genres et formes littéraires depuis l'Antiquité jusque dans la littérature française.
- Développer la culture générale par une meilleure connaissance des civilisations antiques.
- Poursuivre l'apprentissage de la langue latine et (suivant progression) en acquérir une certaine maîtrise.

Histoire(s) naturelle(s) ? Écrire la Terre et le vivant

Responsable de l'UE : Chloé MORILLE

Livre au programme (lecture obligatoire) :

Élisabeth Filhol, Doggerland, Gallimard, « Folio », 2020.

De L'histoire naturelle de Pline à celle de Buffon, des riches planches illustrées des Lumières aux visions angoissées de l'anthropocène, ce cours présentera un panorama des histoires produites par la littérature sur la nature et le vivant.

En nous situant à la croisée entre littérature, science et philosophie, nous verrons comment la science peut inspirer la littérature, entre dispositifs de transmission du savoir et poétique du merveilleux terrestre, mais aussi comment les questionnements éthiques suscités par la crise environnementale ou la remise en cause de l'anthropocentrisme ont gagné le domaine des lettres.

Rejoignant in fine la question très actuelle des rapports entre littérature et écologie, nous réfléchirons à l'évolution de notre concept de nature, éminemment culturel, et au positionnement adopté par l'humain face ou au sein de celle-ci, à l'heure du tragique environnemental.

Le cours sera également l'occasion pour les étudiants de découvrir un roman contemporain d'Élisabeth Filhol : Doggerland (2019) qui confronte le temps long des forces géologiques ayant conduit à la submersion d'un ancien territoire sous la montée des eaux aux failles individuelles des personnages, dans une intrigue tendue par l'imminente menace d'un phénomène météorologique extrême : la tempête Xaver.

Orientations bibliographiques :

BUEKENS, Sara, SCHOENTJES, Pierre, BARONTINI Riccardo (dir.), *L'horizon écologique des fictions contemporaines*, Droz, 2022.

CAVALLIN, Jean-Christophe et ROMESTAING, Alain (dir.), *Ecopoétique pour des temps extrêmes*, Fabula-LhT n° 27, 2021, en ligne : <https://www.fabula.org/lht/27/>

DE VRIESE, Hannes, *Mobilités écopoétiques et écritures de la nature : espace et paysage dans la littérature contemporaine en français*, Droz, 2022.

DESPRET, Vinciane, *Autobiographie d'un poulpe : et autres récits d'anticipation*, Arles, Actes Sud, Mondes sauvages, 2021.

SCHOENTJES, Pierre, « Perspectives écopoétiques : écologie et écriture », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome X, n°1, 2021, en ligne : <https://ezproxy.univ-orleans.fr/login?url=http://journals.openedition.org/hrc/5749>

SCHOENTJES, Pierre, *Écrire la nature, imaginer l'écologie*, Droz, 2021.

SCHOENTJES, Pierre, *Littérature et écologie : le mur des abeilles*, Paris, Corti, 2020.

SIMON, Anne, *Une bête entre les lignes : essai de zoopoétique*, Wildproject, 2021.

■ **Stage d'observation en établissement scolaire ou Expérience d'observation en institution culturelle** - Responsables de l'UE :

Sylvie QUITTELIER ou Aude DERUELLE

Volume horaire : 12TD ou 0,5TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Expérience d'observation en établissement scolaire

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT dossier - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Objectifs :

- Réinvestir les notions abordées dans l'UE « connaissance des institutions éducatives » : institution éducative, enjeux de l'éducation, déontologie, valeurs et éthique, relation pédagogique...
- Rendre compte et analyser les situations éducatives observées en stage.
- Appréhender les composantes du métier d'enseignant.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

Compétences visées :

- développer des capacités d'observation et d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer une posture réflexive

Bibliographie :

Meirieu Ph., *Le choix d'éduquer*, ESF.

Site eduscol.education.fr

Site education.gouv.fr

Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>

Expérience d'observation en institution culturelle

MCC : Session 1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

RSE: S1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

Descriptif de l'enseignement :

Expérience d'observation d'une semaine en entreprise ou en administration culturelle. Evaluation sur rapport de stage.



LICENCE 3e année

Semestre 5 - Tronc commun

Littérature de l'âge classique - Responsable de l'UE : Stéphanie LOUBERE
et Laure DEPRETTO

■ Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h
RSE : S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le cours porte sur une période qui va de 1650 à 1800. Le CM est consacré à des questions d'histoire littéraire, relatives à l'élaboration de la doctrine classique et à l'évolution des formes littéraires tout au long du XVIIIe siècle. Les séances de travaux dirigés consistent en l'étude d'œuvres complètes relevant de moments et de genres différents au sein de la période considérée.

Textes au programme :

Charles PERRAULT, Contes, illustrations de Gustave Doré, éd. C. Magnien, Paris, Livre de poche Classiques, 2006.

Sylphes et sylphides, éd. M. Delon, Paris, Desjonquères, 1999

Éléments de bibliographie indicative :

Sur Perrault :

Lectures obligatoires :

- La Fontaine, Contes et nouvelles en vers, éd. A.-M. Bassy, Gallimard, « Folio classique », 1982.
- La Fontaine, Les Amours de Psyché, éd. M. Jeanneret, Livre de poche, 1991.
- Perrault, Le Siècle de Louis le Grand, dans Marc Fumaroli, La Querelle des Anciens et des Modernes, Gallimard, Folio classique, 2001, p. 257-273

Il faudra avoir fait toutes ces lectures pour le premier cours. Une bibliographie critique sera alors fournie.

Sur Crébillon et Marmontel :

- *Autres textes de Crébillon dans le prolongement du Sylphe : Œuvres complètes, éd. J. Sgard, Paris, Garnier, 1999-2002. 4 vol. Dans le tome 1, Tanzaï et Néadarné, histoire japonaise. Dans le tome 2, Le Sopha, conte moral. Dans le tome 3, Ah quel conte ! : conte politique et astronomique.*
- *Autres textes de Marmontel : Trois contes moraux (Paris, Le Promeneur, Gallimard, 1994) ; Éléments de littérature (éd. S. Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005)*
- *Contes immoraux du XVIIIe siècle, éd. N. Veysman, Paris, Laffont, 2010.* · *Féerie, cette revue publiée aux PU de Grenoble sous la direction de J.-F. Perrin, est consacrée au conte de fées ; des numéros peuvent être consultés en ligne, notamment :*
 - E. Sempère, « Le merveilleux à l'épreuve des sens : une phénoménologie sous contraintes (fin XVIIIe siècle-XVIIIe siècle) », *Féeries*, n°14, 2017.
 - N. Veysman, « Le féérique moral dans les contes moraux de Marmontel », *Féeries*, N°4, 2007.
- *Sur le motif du sylphe, on se reportera à la bibliographie indiquée par M. Delon dans l'anthologie au programme.*
- *Gaston Bachelard, L'Air et les songes : essai sur l'imagination du mouvement [1943], Paris, Livre de poche, 1992.*
- *J. Starobinski, La Relation critique (second volet de L'Œil vivant), Paris, Gallimard, 1970 ; chap. 2 « L'empire de l'imagination » (p 171-256)*

 **Théâtre** - Responsable de l'UE : Benoit BARUT
Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 4h
RSE: S1 : 100% CT écrit 4h - Session 2 : 100% CT écrit 4h

Descriptif de l'enseignement : *Marginaux et marginalité au théâtre*

Dans le CM, nous aborderons le théâtre de manière surplombante et transversale : théorie et histoire du genre, dramaturgie, mise en scène, etc.

Dans le TD, l'approche partira des textes et nous profiterons du contexte particulier de 2022 et 2023 – 400 de la naissance de Molière, 350 ans de sa disparition – pour célébrer à notre manière cette figure tutélaire du théâtre français. Le cours comprendra donc trois parties permettant d'aborder Molière sous plusieurs angles :

- Comme auteur dramatique (à travers certaines de ses pièces)
- Comme modèle dramatique (à travers une poignée de réécritures)
- Comme personnage dramatique.

De là le corpus tripartite ci-dessous.

Corpus primaire : à lire impérativement.

Molière écrivain :

MOLIÈRE, Le Misanthrope (1666), éd. Jacques Chupeau, Gallimard, coll. « Folio classique », 2000.

MOLIÈRE, Les Fourberies de Scapin (1671), éd. Georges Couton, Gallimard, coll. « Folio classique », 1999/2013.»

Molière réécrit :

Théodore de BANVILLE, Les Fourberies de Nérine (1864), Michel Lévy Frères, 1868, [ark:/12148/bpt6k97856255] ;

Jean RICHEPIN, Monsieur Scapin (1886), Maurice Dreyfous, 1888, [https://archive.org/details/monsieurscapinco0richuoft/page/n7/mode/2up] ;

Paul CLAUDEL, Le Ravissement de Scapin (1949).

(Il n'existe aucune édition séparée de la pièce mais elle est disponible dans les Œuvres complètes de Claudel (Gallimard, 1958, t. XIV) et le volume est accessible en ligne : [https://archive.org/details/oeuvrescomplètes0000clau_j2l4].)

Molière « inscrit » Sur le théâtre en général :

MOLIÈRE, L'Impromptu de Versailles (1663), Gallimard, coll. « Folioplus classiques », 2006

Jean ANOUILH, La Petite Molière, L'Avant-scène-Fémina-théâtre, n° 210, 15 décembre 1959. (Je numériserai à votre intention cette édition devenue rare.)

Corpus secondaire (à consulter)

L'École des femmes (1662) et La Critique de l'École des femmes (1663) de Molière : [<https://archive.org/details/lcoledesfemmes01moligoog>] et [<https://archive.org/details/lacritiquedelco00moligoog>]. L'Ombre de Molière (1673) de Brécourt [<ark:/12148/bpt6k205032j>];

La Maison de Molière de Louis-Sébastien Mercier (1788) [<https://archive.org/details/lamaisondemolir00goldgoog>];

Molière chez Ninon, ou Le siècle des grands hommes (1788) d'Olympe de Gouges [<ark:/12148/bpt6k42585v>];

Le Philinte de Molière, ou La suite du Misanthrope (1790) de Fabre d'Églantine [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k314231z>] Molière (1851) de George Sand [<ark:/12148/bd6t53721776?rk=42918;4>]. La Conversion d'Alceste (1905) de Georges Courteline [<ark:/12148/bpt6k371565j>];

Ahmed le subtil (1994) d'Alain Badiou)

Bibliographie critique et théorique

Sur le théâtre en général :

Christian BIET et Christophe TRIAU, Qu'est-ce que le théâtre ?, Gallimard, coll. « Folio/ Essais », 2006.

Marie-Claude HUBERT, Les grandes théories du théâtre, Armand Colin, 1998.

Pierre LARTHOMAS, Le langage dramatique. Sa nature, ses procédés, PUF, coll. « Quadrige », 2001 [1972].

Catherine NAUGRETTE, L'esthétique théâtrale, Armand Colin, 2005.

Michel PRUNER, L'analyse du texte de théâtre, Nathan, coll. « 128 », 2001.

Jean-Pierre RYNGAERT, Introduction à l'analyse du théâtre, A. Colin, coll. « Lettres sup », 2004.

Didier SOUILLER, Florence FIX, Sylvie HUMBERT-MOUGIN et Georges ZARAGOZA, Études théâtrales, PUF, coll. « Quadrige », 2005.

Anne UBERSFELD, Lire le théâtre I, II & III, Belin, coll. « Lettres Sup », 1996 [1977/1981].

Michel VINAVER, Écritures dramatiques, Actes Sud, 1993.

Sur Molière :

Ombres de Molière. Naissance d'un mythe littéraire à travers ses avatars du XVIIe siècle à nos jours, Martial Poirson (dir.), Armand Colin, coll. « Recherches », 2012.

René BRAY, Molière, homme de théâtre, Mercure de France, 1992 [1954].

Patrick DANDREY, Molière ou l'esthétique du ridicule, Klincksieck, 1992.

Jean de GUARDIA, Poétique de Molière. Comédie et répétition, Droz, 2007

 **Littérature comparée** - Responsable de l'UE : Gabriele RIBÉMONT

Volume horaire : 12CM+24TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement : **Écritures de la ville**

CM : Présentation des enjeux et panorama historique de l'écriture de la ville, motif emblématique des littératures et arts modernes. Sur un fond de représentation moralisée péjorative de la ville émerge au XIXe siècle une nouvelle conscience urbaine qui tire une fascination de l'espace de tous les possibles que la ville est aux yeux des auteurs de la modernité. L'esthétique du fugitif et de l'ambivalence émerge de la représentation des métropoles dans la littérature et les arts.

TD : La représentation de la ville dans la littérature du XIXe et début du XXe siècles à travers des œuvres exemplaires.

Textes au programme à se procurer avant le début du cours :

Edgar Allan Poe, « L'homme des foules », trad. par Ch. Baudelaire, édition libre.

Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose*, édition présentée, établie et annotée par Jean-Luc Steinmetz, Classiques de poche, Paris, 2003. Édition conseillée.

Alfred Döblin, *Berlin Alexanderplatz : Histoire de Franz Biberkopf*. Gallimard, coll. Folio n°5098, Paris, 2010. Nouvelle traduction de l'allemand par Olivier Le Lay. **Édition obligatoire.**

Antonio Tabucchi, *Le Fil de l'horizon*, trad. Christian Paoloni, Gallimard, coll. Folio, 2006.

Bibliographie :

Yves Clavaron, Bernard Dieterle (éd.), *La Mémoire des villes/The Memory of Cities*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2003.

Desmond Harding, *Writing the City: Urban Visions and Literary Modernism*, New York, Routledge, 2003.

Volker Klotz, *Die erzählte Stadt: ein Sujet als Herausforderung des Romans von Lesage bis Döblin*, Reinbek, Rowohlt, 1987.

Roger Bellet (dir.), *Paris au XIXe siècle: Aspects d'un mythe littéraire*, Lyon, PU de Lyon; 1984.

Robert Kopp, *Petits poèmes en prose*, José Corti, 1969.

Violaine Boneau & Sandrine Bedouret-Larrabru, *Baudelaire, Le Spleen de Paris*, Neuilly, Atlante, 2014.

Michel Vanoosthuyse, *Alfred Döblin : théorie et pratique de l'« œuvre épique »*, Paris, Belin 2005.

Frédéric Teinturier (éd.), « Berlin Alexanderplatz » d'Alfred Döblin : un roman dans une œuvre, une œuvre dans son temps, L'Harmattan, 2011.

Il faudra regarder aussi la réserve de cours mise à la disposition à la BU !

Critique et théorie littéraires - Responsables de l'UE : Benoit BARUT et Aude BONORD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours est consacré aux courants et mouvements les plus marquants de la critique et de la théorie littéraires au XXe siècle, depuis l'« histoire littéraire » lansonienne et le formalisme russe jusqu'au « poststructuralisme » contemporain en passant entre autres par la critique de l'imaginaire/de la conscience (1940-1970), le structuralisme français (1950-1975), la critique politique et sociologique (années 1970-80). Nous ferons également une place à la critique des créateurs à travers des fictions qui intègrent à la narration une réflexion sur la création littéraire.

Des textes théoriques et des textes littéraires seront étudiés en cours. On verra notamment comment un même texte peut être interprété selon différentes perspectives, et comment, surtout, les différents courants critiques doivent être fructueusement associés dans un même mouvement interprétatif.

Bibliographie :

D. Bergez et al., *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, A. Colin, 2005.

A. Compagnon, *Le Démon de la théorie*, Paris, Seuil, 1998.

J.-Y. Tadié, *La Critique littéraire au XXe siècle*, Paris, Pocket « Agora », 2002.

A. Maurel, *La Critique*, Paris, Hachette (coll. « Contours littéraires »), 1994.

J. Roger, *La Critique littéraire*, Paris, A. Colin (coll. « 128 »), 2007.

F. Thumerel, *La Critique littéraire*, Paris, A. Colin (coll. « Coursus »), 2002 (2e éd.).

N. Toursel et J. Vassevière, *Littérature : textes théoriques et v*, Paris, A. Colin, 2008.

Langue vivante - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Descriptif de l'enseignement :

L'étudiant.e choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

- **Pour l'anglais** : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.
- **Pour l'allemand et l'espagnol** : programmes et manuels seront précisés par les enseignants au premier cours.

Langue et littérature anciennes 3 ou Littérature et politique ou Mathématiques élémentaires - Responsables de l'UE : Pierre-Alain CALTOT

Volume horaire : 24TD ou 18TD ou 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Prérequis : ce cours s'inscrit dans le prolongement de l'UE Langue et littérature anciennes 2 (L2S4).

Le cours poursuit un triple objectif :

1/ La découverte de la littérature et de la civilisation latines par la présentation des grands auteurs, des genres littéraires et de la civilisation à Rome

Programmes de littérature :

- Jules César et l'écriture de l'histoire
- *L'Énéide* de Virgile : chanter la guerre en Italie (chants VII-XII)

2/ La suite de l'apprentissage de la langue latine en fonction de la progression des semestres précédents : présentation du système linguistique, morphologie nominale et verbale, syntaxe. Des révisions systématiques en grammaire française sont proposées.

3/ Une initiation à la pratique de la version au cours d'exercices réguliers en classe ou à la maison.

Ouvrage de référence :

J.-C. Fredouille, H. Zehnacker, *Littérature latine*, Paris, PUF, Quadrige, 2013 [1993].

G. Hacquard et alii, *Guide romain antique*, Paris, Classiques Hachette, 1954.

J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1984 [1963].

M. Rat, *Aide-mémoire de latin*, Paris, Nathan, 2008 [1965].

Compétences visées :

- Acquérir des connaissances sur l'Antiquité et approfondir ses liens avec la modernité.
- Découvrir la littérature latine et s'initier au commentaire littéraire d'un texte latin.
- Comprendre le système linguistique du latin et renforcer la maîtrise de la langue française
- Développer une compétence de traduction (du latin vers le français moderne).

Littérature et politique *Responsables de l'UE : Alice DIONNET*

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h
RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Le cours sera divisé en deux volets. La littérature est-elle investie d'une mission morale et peut-elle servir d'arme efficace ? La première partie du cours portera de façon transversale sur les notions d'engagement et de responsabilité de l'écrivain depuis le XIXe siècle. On abordera ici quelques célèbres essais et textes programmatiques. Nous nous arrêterons notamment sur « la littérature embarquée » de la théorie sartrienne et sur des extraits de discours où l'auteur réfléchit publiquement au rôle de l'écrivain au moment de recevoir le prix Nobel de littérature. La seconde partie du cours se penchera sur les rapports entre littérature et politique à travers l'étude d'une œuvre contemporaine évoquant le devenir postcolonial de la politique africaine : A. Kourouma, *Les soleils des indépendances*

Corpus :

Bienvenue !, 34 auteurs pour les réfugiés, éd. Points, 2015. Ahmadou KOUROUMA, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, « Points », 1995

Œuvre au programme (lecture obligatoire) : Bibliographie :

Ahmadou KOUROUMA, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, « Points », 1995

Bibliographie :

Discours de réception du prix Nobel de littérature (vidéos et textes depuis 2000) : <https://www.nobelprize.org/prizes/lists/video-lectures-from-nobel-laureates-in-literature/> · Voir aussi Tous les discours de réception des prix Nobel de littérature, Eglal Errera (ed.), Flammarion / France Culture, 2013

Emmanuel Bouju (dir.), *L'Engagement littéraire*, Rennes, PUR, 2005. · Catherine Brun et Alain Schaffner (dir.), *Des écritures engagées aux écritures impliquées. Littérature française (XXe-XXIe siècles)*, Éditions universitaires de Dijon, 2015. · Alexandre Gefen, *La littérature est une affaire politique, Enquête autour de 26 écrivains français*, Editions de L'Observatoire, 2022. · Jacques Rancière, *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2007. · Gisèle Sapiro, *La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Seuil, 2011. · Gisèle Sapiro, *Des mots qui tuent. La responsabilité de l'intellectuel en temps de crise (1944-1945)*, Paris, Seuil, Points, 2020. Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1985 [1948]

Mathématiques élémentaires ou Critique et théorie littéraires

- Responsables de l'UE : Maxime LAGRANGE

Volume horaire : 24TD ou 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Mathématiques élémentaires

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Il s'agit d'un cours de remise à niveau en mathématiques élémentaires, en vue de la préparation à divers concours – professorat des écoles, etc.

Programme (non exhaustif) :

- Numération
- Arithmétique : multiples, diviseurs, ppcm, pgcd, ...
- Calcul : proportionnalité, pourcentages, mesures, conversions, ...
- Géométrie plane : constructions à la règle et au compas, polygones, ...

Le cours sera adapté au public : les notions élémentaires d'algèbre ou d'analyse qui manqueraient aux étudiants pour appréhender cet enseignement seront revues.

Critique et théorie littéraires

Responsables de l'UE : Chloé MORILLE

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours vise à introduire les étudiants à quelques grandes questions de théorie littéraire (fonctions de la littérature, rôles de l'auteur et du lecteur, pratiques et limites de l'interprétation...) et à les familiariser avec la diversité des approches critiques qui ont marqué les études littéraires du XXe siècle à nos jours. Il s'agira d'envisager ce que peut être un discours de savoir sur la littérature, en découvrant les apports de plusieurs courants critiques (sémiotique, poétique, critique de l'imaginaire, critique psychanalytique, critique des écrivains, sociocritique, esthétique de la réception, cultural studies...) susceptibles d'être mobilisés pour interroger une œuvre de façon globale ou bien un texte en tant qu'extrait. Nous nous appuierons tout au long du cours sur l'ouvrage 150 textes théoriques et critiques à partir duquel les étudiants observeront un programme de lecture établi en début de semestre. Les étudiants doivent donc faire l'acquisition de ce manuel avant le début du cours et veiller à bien se munir de la quatrième et dernière édition.

Bibliographie :

- D. Bergez et al., *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, A. Colin, 2005.
A. Compagnon, *Le Démon de la théorie*, Paris, Seuil, 1998.
J.-Y. Tadié, *La Critique littéraire au XXe siècle*, Paris, Pocket « Agora », 2002.
A. Maurel, *La Critique*, Paris, Hachette (coll. « Contours littéraires »), 1994.
J. Roger, *La Critique littéraire*, Paris, A. Colin (coll. « 128 »), 2007.
F. Thumerel, *La Critique littéraire*, Paris, A. Colin (coll. « Coursus »), 2002 (2e éd.).
N. Toursel et J. Vassevière, *Littérature : textes théoriques et v*, Paris, A. Colin, 2008.

Manuel obligatoire :

Nadine TOURSEL et Jacques VASSEVIÈRE, *Littérature : 150 textes théoriques et critiques* (4e éd.), Armand Colin, 2015, coll. « Coursus »

Orientations bibliographiques :

BARTHES Roland, *Essais critiques*, Paris, Points essais, 2015 [1964]. COMPAGNON Antoine, *Le Démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2014. ECO Umberto, *Lector in fabula. Le Rôle du lecteur*, Lgf, 1989 [1979]. FISH Stanley, *Quand lire c'est faire. L'autorité des communautés interprétatives*, Etienne Dobenesque (trad.), Paris, Les prairies ordinaires, 2007 [1980], coll. « Penser/croiser ». ROGER Jérôme, *La Critique littéraire*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2016. STAROBINSKI Jean, *La Relation critique. L'œil vivant II*, Paris, Gallimard, coll. « Tel » n° 314, 2001 [1970].

Autres manuels à consulter :

BERGEZ, Daniel (dir.), *Courants critiques et analyse littéraire* (3e éd.), Paris, Armand Colin, 2016 (3e éd.). BERGEZ, Daniel, GERAUD, Violaine, ROBRIEUX, Jean-Jacques, *Les Mots de la critique. Vocabulaire de l'analyse littéraire* (4e. éd.) Armand Colin, 2020, « La Lettre et l'idée ». AUBRIT, Jean-Pierre et GENDRE, Bernard, *Littérature : Les Mouvements et écoles littéraires*, Armand Colin, « Lettres sup », 2019.

Semestre 5 - Parcours MEEF 1er degré

 **Grammaire de la langue française 1** - Responsable de l'UE : Laélia VERON

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours propose une première approche rigoureuse et construite de la grammaire française : introduction à la lexicologie, à l'orthographe, ainsi qu'à la syntaxe (découpage d'une séquence en propositions et en grands constituants). L'étude syntaxique sera particulièrement développée lors de la deuxième partie du cours grâce à l'étude des temps et des modes (révision des conjugaisons, maîtrise et compréhension des catégories et divers classements, application à des corpus).

Ce cours ne nécessite aucune connaissance préalable, mais exige un investissement sérieux et régulier, d'autant plus que le cours du S5 doit être acquis pour pouvoir suivre correctement le S6. La grammaire doit être non seulement comprise, mais appliquée grâce à des exercices réguliers.

Compétences visées :

- Avoir des connaissances de base en lexicologie, orthographe et syntaxe.
- Être capable de découper une séquence en grands constituants et justifier de découpage.
- Allier une maîtrise de base de la grammaire scolaire et une culture linguistique (maîtriser les concepts tout en ayant une certaine distance réflexive vis-à-vis de ces concepts).
- Pouvoir appliquer des catégories grammaticales à un corpus (littéraire et non littéraire) et les affiner selon le type de corpus.
- Maîtriser (enfin ?) ses conjugaisons (à l'écrit et à l'oral), ainsi que le classement des temps et des modes.

Bibliographie:

Grammaire

Riegel, Pellat, Rioul, Grammaire méthodique du français (GMF), PUF, si possible se procurer la dernière édition : avoir la grammaire, savoir l'utiliser, l'emmener en cours.

Pour aller plus loin : Abeillé, Godard, La Grande Grammaire du français (GGF), 202.

Corpus littéraire :

Queneau, Exercices de style (édition au choix)

Psychologie et sociologie pour l'enseignement - Responsable de l'UE :

Anne-Lise DOYEN

Volume horaire : 22CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- découvrir quelques sous-domaines de la psychologie et de la sociologie, leurs démarches et leurs objets d'études ;
- décrire et analyser des situations scolaires (issues du 1er et du 2nd degré) à partir de vidéos et de productions d'élèves.

Compétences visées :

A partir du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (25/07/2013), l'UE permet une première approche des compétences suivantes :

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ;
- Prendre en compte la diversité des élèves ;
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ;
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ;
- Coopérer avec les parents d'élèves.

Bibliographie / Sitographie :

Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2012). *Sociologie de l'Ecole*. Armand Colin.

Ferrand, L., Lété, B., & Thevenot, C. (Eds.) (2018). *Psychologie cognitive des apprentissages scolaires*. Dunod.

Lieury, A. (Ed.) (2010). *Psychologie pour l'enseignement*. Dunod.

Millet, M. & Thin, D. (2005). *Ruptures scolaires : l'école à l'épreuve de la question sociale*. PUF

■ Histoire de la langue française / Ancien français 1 - Responsable de l'UE : Philippe HAUGEARD

Volume horaire : 12CM+18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Le CM consistera en une histoire de la langue française, des origines jusqu'à nos jours, en insistant plus particulièrement sur la période médiévale. On envisagera l'histoire de la langue française dans ses différents aspects phonétiques et graphiques (mutation vocalique, diphtongaisons spontanées, évolution du l implosif et des consonnes intervocaliques), morphologiques (déterminants, substantifs, pronoms personnels, possessifs et démonstratifs), syntaxiques (constituants de la phrase simple) et lexicaux.

Le TD sera essentiellement consacré à l'étude de l'ancien français à travers la traduction et l'examen grammatical de textes variés du Moyen Âge.

■ Enseigner l'histoire-géographie à l'école primaire ou Méthodologie de la dissertation - Responsables de l'UE : Guillaume ROUILLON ou Benoît BARUT et Laure DEPRETTO

Volume horaire : 20TD ou 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Enseigner l'histoire-géographie à l'école primaire

MCC : Session 1 : 100% CCoral et écrit - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Objectifs :

- Connaître le programme de cycle 3 en histoire-géographie et en maîtriser les grandes notions.
- Connaître les démarches et outils pour enseigner l'histoire et la géographie.

Compétences visées :

- être capable d'analyser une séance d'enseignement et des outils pédagogiques.
- être capable de construire une trame de séquence et de séance.

Bibliographie / Sitographie :

Programmes de cycle 3 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708

Ressources d'accompagnement pour la mise en œuvre des programmes (Eduscol) :

<http://eduscol.education.fr/pid34178/histoire-et-geographie.html>

MEUNIER Christophe et SALA Céline, *Enseigner l'histoire-géographie à l'école primaire. La boîte à outils du professeur*, Paris, Dunod, 2016.

Méthodologie de la dissertation

Responsable de l'UE : Benoit BARUT et Laure DEPRETTO

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours entend revenir sur la méthode de la dissertation sur œuvre, exercice désormais central des deux concours de recrutement des enseignant·e·s de Lettres (CAPES et agrégation). Centré spécifiquement sur la méthodologie, ce TD s'adossera donc sur le corpus des UE « Littérature de l'âge classique » et « Théâtre » du S5 – et en prolongera l'étude... – de façon à ce que vous disposiez du savoir nécessaire à toute réflexion dissertatoire.

Corpus :

MOLIÈRE, *Le Misanthrope* [1666], éd. Jacques Chupéau, Gallimard, coll. « Folio classique », 2000.
Charles PERRAULT, *Contes*, illustrations de Gustave Doré, éd. C. Magnien, Paris, Livre de poche Classiques, 2006.

Critique sur *Le Misanthrope* :

Patrick DANDREY, « La leçon du Misanthrope », *Le Nouveau Moliériste*, n° VIII, 2007, p. 9-23 ; en ligne : <http://sflgc.org/agregation/dandrey-patrick-a-lecon-du-misanthrope/>.

Patrick DANDREY, « Mélancolie d'Alceste » (2018) ; <http://patrickdandrey.com/wp-content/uploads/2015/07/Ultima-lectio-de-Patrick-Dandrey-10-avril-2018.pdf>

Gérard DEFAUX, « Alceste et les rieurs », *RHLF*, 1974-4, p. 579-599 ; en ligne : <https://www.jstor.org/stable/40525349>

Boris DONNÉ, « Le Misanthrope en clair-obscur » ; en ligne : <https://sflgc.org/agregation/donne-boris-le-misanthrope-en-clair-obscur/>

Marc ESCOLA, *Le Misanthrope corrigé. Critique et création*, Hermann, 2021.

Jean GOLDZINCK, « Molière, *Le Misanthrope* », dans *De Chair et d'ombre*, Orléans, éd. Paradigme, 1995, p. 13-25,

Antony Mc KENNA, *Molière dramaturge libertin*, Champion, 2005 (notamment « Alceste, le faux solitaire », p. 73-102).

Jean MESNARD, « Le Misanthrope, mise en question de l'art de plaire », *RHLF*, 1972-5/6, p. 863-889 ; en ligne : <https://www.jstor.org/stable/40525018>.

Betty ROJTMAN, « Alceste dans le théâtre de Molière », *RHLF*, 1973-6, p. 963-981 ; en ligne : <https://www.jstor.org/stable/40524682>

Critique sur les *Contes de Perrault* :

Marc ESCOLA, *Les Contes de Perrault*, Gallimard, « Foliothèque », 2005.

Marc FUMAROLI, « Les enchantements de l'éloquence : les Fées de Charles Perrault, ou De la littérature », article reparu sous le titre « Les Contes de Perrault, ou l'éducation de la douceur », *La Diplomatie de l'esprit*, Paris, Gallimard, p. 441-478.

Tony GHEERAERT, blog <https://merveilles.hypotheses.org/a-propos>

Raymonde ROBERT, *Le Conte de fées littéraire en France de la fin du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle*, Champion, 1982.

Jean-Paul SERMAIN, *Le Conte de fées de Perrault à Cazotte*, Desjonquères, 2005.

Michèle SIMONSEN, *Le Conte populaire*, PUF, 1984 [accessible en ligne sur le portail Cairn].

Marc SORIANO, *Les Contes de Perrault. Culture savante et traditions populaires*, Gallimard, Tel, 1968. · Revue en ligne *Féeries* : <https://journals.openedition.org/feeries/> · « Enfance et littérature », *Littératures classiques*, 14, janvier 1991 : https://www.persee.fr/issue/licla_0992-5279_1991_num_14_1

Outils méthodologiques :

Jean PAPPE et Daniel ROCHE, *La dissertation littéraire*, Armand Colin, coll. « 128 », 2015.

Axel PREISS, *La dissertation littéraire*, Armand Colin, coll. « cursus », 2017.

Nadine TOURSEL et Jacques VASSEVIÈRE, *Littérature : 150 textes théoriques et critiques*, Armand Colin, 2015

Semestre 5 - Parcours Métiers des Lettres et de la Culture

Histoire et patrimoine : le Val de Loire - Responsables de l'UE : Chantal SENSEBY et Christophe SPERONI

Volume horaire : 18CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit/oral - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

 RSE: S1 : 100% CT oral 20 min. - Session 2 : 100% CT oral 20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours prend appui sur le patrimoine historique du Val de Loire pour aborder les grandes questions historiques françaises et européennes. La richesse particulière de la zone étudiée, depuis l'Antiquité classique jusqu'à l'histoire la plus contemporaine, en passant par la civilisation médiévale et la construction du monde moderne, permet en effet d'aborder en partant d'exemples concrets des questions majeures et de portée générale (histoire de France sur la longue durée, insertion dans des ensembles plus vastes, de l'Empire romain à l'Union Européenne, questions religieuses, guerres et conflits, acculturation et « chocs des cultures »), etc.

Ce cours permet ainsi de réfléchir à la valorisation du patrimoine régional sous toutes ses formes, matérielles ou intellectuelles en liant connaissances scientifiques et support patrimonial.

Bibliographie :

VIGIER (Philippe) dir., *Une histoire de la Loire*, Paris, Ramsay, 1986, 413 p.

CHEVALIER (Bernard) (dir.), *Histoire de Tours*, Toulouse, Privat, 1985, 423 p.

DEBAL (Jacques), VASSORT (Jean) et POITOU (Christian), *Histoire d'Orléans et de son Terroir*, Roanne, Ed. Horvath, 1982, 3 vol.

VILLIERS (Patrick), *Une histoire de la marine de Loire*, Brinon-sur-Sauldre, Grandvaux, 1996, 205 p.

 **Humanités numériques et traitement de l'information** - Responsable de l'UE : Anne-Lyse MINARD

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Présentation du domaine des Humanités Numériques (définition, enjeux, problématiques, outils) et des différents types de traitement de l'information linguistique à travers l'exploration de corpus de diverses natures (presse, tweets,... oral), des questionnements sur les moyens de rendre explicites les informations recherchées (outils, typologie, ...), les enjeux, méthodologies et méthodes d'évaluation de l'annotation de corpus.

 **Métiers des Lettres et de la Culture** - Responsables de l'UE : Chloé MORILLE

Volume horaire : 24TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Fondé sur l'offre culturelle orléanaise, ce cours présentera aux étudiants divers métiers de la culture, du patrimoine et du spectacle. Le cours sera pour moitié consacré à des rencontres avec des intervenants (libraire, journaliste, bibliothécaire, programmeurs et médiateurs culturels, chargés de collections ou de projets culturels...)

L'autre volet du cours, plus théorique, présentera une petite histoire de la photographie, des fondateurs Niépce, Daguerre et Talbot jusqu'aux pratiques numériques contemporaines. Il abordera aussi la question des rapports passionnés, parfois conflictuels, que les écrivains ont pu nouer avec le médium photographique.

Objectifs :

Découvrir des pistes d'orientation professionnelle

Développer sa culture générale

Savoir acquérir et organiser des informations dans le cadre de recherches personnelles

Exercer son autonomie critique

Historiciser le médium photographique et interroger sa fausse transparence

Bibliographie :

David CAMPANY, Art et photographie, Philippe Mothe (trad.), Paris, Phaidon, 2005.

Michel FRIZOT (dir.), Nouvelle histoire de la photographie, Paris, Larousse / A. Biro, 2001 [1994].

Philippe ORTEL, La littérature à l'ère de la photographie : enquête sur une révolution invisible, J. Chambon, 2002.

Michel POIVERT, La photographie contemporaine, Paris, Flammarion, 2018 [2002].

Michel POIVERT, André Gunthert (dir.), L'art de la photographie, Paris, Citadelles & Mazenod 2016.

Susan SONTAG, Sur la photographie, Philippe Blanchard (trad.), Paris, Christian Bourgois, 2008 [On photography, 1977]

On conseille également aux étudiants la fréquentation de l'ensemble des ouvrages de la collection « Photo Poche » aux éditions Actes Sud.

Semestre 5 - Parcours Enseignement des Lettres

- Grammaire de la langue française 1** - Responsable de l'UE : Laélia VERON
Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours propose une première approche rigoureuse et construite de la grammaire française : introduction à la lexicologie, à l'orthographe, ainsi qu'à la syntaxe. L'étude syntaxique sera particulièrement développée lors de la deuxième partie du cours grâce à l'étude des temps et des modes (révision des conjugaisons, maîtrise et compréhension des catégories et divers classements, application à des corpus).

Ce cours ne nécessite aucune connaissance préalable, mais exige un investissement sérieux et régulier, d'autant plus que le cours du S5 doit être acquis pour pouvoir suivre correctement le S6. La grammaire doit être non seulement comprise, mais appliquée grâce à des exercices réguliers.

Compétences visées :

- Avoir des connaissances de base en lexicologie, orthographe et syntaxe.
- Être capable de découper une séquence en grands constituants et justifier de découpage.
- Allier une maîtrise de base de la grammaire scolaire et une culture linguistique (maîtriser les concepts tout en ayant une certaine distance réflexive vis-à-vis de ces concepts).
- Pouvoir appliquer des catégories grammaticales à un corpus (littéraire et non littéraire) et les affiner selon le type de corpus.
- Maîtriser (enfin ?) ses conjugaisons (à l'écrit et à l'oral), ainsi que le classement des temps et des modes.

Bibliographie:

Orthographe, fautes :

- FREI, Henri, *La Grammaire des fautes*, Presses universitaires de Rennes, 2011 [1929].
- GREVISSE, Maurice & GOOSSE, André, *Le Bon Usage*, De Boeck-Duculot, 2016 (16ème édition).
- CAZAL, Yvonne & PARUSSA, Gabriella, *Introduction à l'histoire de l'orthographe. Cours et exercices*, Armand Colin, Cursus Lettres, 2015.
- CATACH, Nina *L'Orthographe en débat*, Nathan Université, 1991.

Grammaire [syntaxe, temps et modes] :

- RIEGEL, PELLAT, RIOUL, *Grammaire méthodique du français* (GMF), PUF, si possible se procurer la dernière édition.

Lexicologie :

- CANDEA, Maria & VÉRON, Laélia, *Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique*, La Découverte, 2019.



LICENCE 3e année

Semestre 6 - Tronc commun

Littérature du Moyen Âge - Responsable de l'UE : Philippe HAUGEARD

Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT oral 30 min.

Œuvres au programme

Le Couronnement de Louis. Chanson de geste du XIIe siècle, édition et traduction par Claude Lachet, Paris, Champion, « Classiques Moyen Âge », 2020.

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la charrette*, édition et traduction par Charles Méla, Paris, Librairie Générale Française, « Lettres Gothiques », 1992.

Fabliaux du Moyen Âge, textes réunis, édités et traduits par Jean Dufournet, Paris, GF Flammarion, 1998 (mise à jour 2014).

François Villon, *Le Testament, dans Lais, Testaments, Poésies diverses avec Ballades en jargon*, éditions et traductions de Jean-Claude Mühlethaler et Éric Hicks, Paris, Champion, « Classiques Moyen Âge », 2004.

Les œuvres seront étudiées dans l'ordre de présentation ci-dessus, plus particulièrement dans le cadre du TD, le CM abordant des questions de genre, d'esthétique et d'histoire littéraires plus générales.

Il est évidemment attendu que ces œuvres soient lues avant le cours qui leur est consacré.

Roman - Responsable de l'UE : Aude DÉRUELLE

Volume horaire : 18CM+24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100%CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement : Romans du réel, romans-mondes

Le CM explorera le roman dans sa double ambition de réalisme et de totalisation à travers une série de notions (mimésis, histoire, effet de réel, temps et espace, description, parlures, cycle romanesque, etc.) et d'extraits d'œuvres. Deux œuvres complètes seront étudiées en TD.

Œuvres au programme des TD :

Balzac, *Illusions perdues*, GF.

Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, Folio.

Édition obligatoire, en format papier (pas de format numérique).

Les œuvres devront avoir été lues pour la première séance de TD.

Littératures européennes - Responsable de l'UE : Gabriele RIBÉMONT

Volume horaire : 18CM+18TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

CM : Présentation de l'héritage commun des littératures européennes, des principaux foyers culturels à travers les siècles, de l'apport et de l'entrecroisement de différentes traditions nationales, du rôle de la littérature française dans le champ littéraire européen. En rapport avec les TD, on portera une attention particulière à la comédie européenne du deuxième XVIIe et du XVIIIe siècles.

TD : La comédie européenne du deuxième XVIIe et du XVIIIe siècles : modèles, influences, tendances.

Programme des TD :

Molière, *L'École des femmes**

William Wycherley, *The Country Wife* (extraits)

Marivaux, *La Mère confidente**

Goldoni, *La locandiera* (trad. du même titre ; il existe un Folio bilingue)*

Diderot, *Le Père de famille**

Gotthold Ephraim Lessing, *Minna von Barnhelm oder das Soldatenglück* (trad. *Minna von Barnhelm ou la Fortune du soldat*)

Oliver Goldsmith, *She stoops to conquer** (trad. *Elle s'abaisse pour vaincre*)

(Les textes marqués d'un * existent en édition de poche et sont à acheter, les textes de Goldsmith, en anglais, et de Lessing, en version bilingue, vont être mis à la disposition des étudiants sous forme électronique. Un exemplaire de la traduction française de *She stoops to conquer* sera disponible à la photocopie dans la réserve de cours.)

Bibliographie (à consulter à la BU) :

Jean-Louis Backès, *La Littérature européenne*, Belin, 1996.

Béatrice Didier, *Précis de littérature européenne*, PUF, 1998.

Michel Grimberg, *La réception de la comédie française dans les pays de langue allemande (1694-1799)*, Peter Lang, 1995.

Elsa Jaubert, *De la scène au salon. Le modèle français dans la comédie allemande des Lumières*, PUPS, 2012.

The Cambridge Companion to English Restoration theatre, ed. Deborah Payne Fisk, Cambridge University Press, 2000.

Richard W. Bevis, *English drama : Restoration and eighteenth century : 1660-1789*, Longman, 1992.

Littérature et sciences humaines - Responsables de l'UE : Laélia VERON

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 3h

RSE: S1 : 100% CT écrit 3h - Session 2 : 100% CT écrit 3h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours propose un bilan d'un genre hybride, interdisciplinaire, à la croisée de la littérature et de la sociologie : les narrations des parcours de mobilité sociale ascendante, dits « récits de transfuge de classe ». D'abord défini en tant que catégorie marginale (désignant des espaces marginaux ou portant des voix marginales), le « récit de transfuge » s'institutionnalise et se canonise

de plus en plus : en témoignent le prix Nobel reçu par Annie Ernaux, le succès de la formule en librairie, et la banalisation du terme de « transfuge » dans les discours médiatiques et les usages courants. On reviendra sur l'histoire de ce nouveau genre, à la croisée de plusieurs « sciences humaines », ses mutations poétiques et ses ambitions politiques

Bibliographie :

Corpus littéraire :

Un large corpus d'œuvres seront vues durant ce cours. On recommande de lire particulièrement les œuvres suivantes :

Pierre Bourdieu, *Esquisse pour une auto-analyse*, éd. Raisons d'Agir, 2004.

Didier Eribon, *Retour à Reims*, Champs Flammarion, 2018.

Édouard Louis, *Pour en finir avec Eddy Bellegueule*, Points Seuil, 2020 ; et *Mais qui a tué mon père*, Points Seuil, 2019.

Annie Ernaux, *La place*, Folio, 1983.

Kaoutar Harchi, *Comme nous existons*, Actes Sud, 2021.

Paul Nizan, Antoine Bloyé, Grasset, « Les Cahiers rouges », 2020

Corpus critique :

Bras, Gérard et Jaquet, Chantal (dir.), *La fabrique des transclasses*, Paris, Puf, 2018 [ouvrage, philosophie et sociologie] ; Véron, Laélia « Pourquoi se revendiquer “transfuge de classe” alors qu'on ne l'est pas ? », Slate, 2018 [article (bref) en ligne]

Pour aller plus loin : parallèlement à ce cours se tiendra, tout au long de l'année scolaire 2023-2024, en hybride (à l'Université Paris IV et en ligne) un séminaire interdisciplinaire « Pour une approche critique de la notion de « récit de transfuge de classe ». Usages littéraires, sociologiques, médiatiques et politiques » (qui se terminera par une journée d'études à l'Université d'Orléans). Vous pouvez suivre des séances du séminaire, regarder le descriptif et la bibliographie en ligne (sur le site Fabula)

Langue vivante - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, *Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1*, Ophrys.

Pour l'Allemand :

Pour les éventuels nouveaux étudiants, cf. descriptif du semestre 5. Tous les autres continuent l'enseignement dans leur groupe de niveau.

Langue et littérature anciennes 4 ou Atelier d'actualités socio-culturelles

Responsables de l'UE : Pierre-Alain CALTOT ou CHLOÉ MORILLE

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Langue et littérature anciennes 4

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Prérequis : ce cours s'inscrit dans le prolongement de l'UE Langue et littérature anciennes 3 (L3S5).

Le cours poursuit un triple objectif :

1/ parachever l'apprentissage de la langue latine en s'attachant en particulier à l'étude syntaxique de la phrase complexe en latin. Les séances prévoient des révisions en grammaire française.

2/ Poursuivre la découverte de la littérature latine, de ses grands auteurs et de ses grands textes.
Programme de littérature : Cicéron et la parole oratoire : l'affaire du Pro Milonev

3/ Continuer à s'exercer à la pratique de la version latine (utilisation du dictionnaire)

Ouvrages de référence :

J.-C. Fredouille, H. Zehnacker, Littérature latine, Paris, PUF, Quadrige, 2013 [1993].

G. Hacquard et alii, Guide romain antique, Paris, Classiques Hachette, 1954.

J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, Précis de grammaire des lettres latines, Paris, Magnard, 1984 [1963].

M. Rat, Aide-mémoire de latin, Paris, Nathan, 2008 [1965].

Compétences visées :

- Connaître les grandes périodes de l'histoire de Rome et les grands moments de l'histoire littéraire latine.
- Lire, traduire et commenter un texte littéraire
- Comprendre le mécanisme de la phrase complexe en latin et renforcer, à cette occasion, les connaissances en langue française.
- Développer une compétence de traduction (du latin vers le français moderne).

Atelier d'actualités socio-culturelles

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Histoire(s) naturelle(s) ? Écrire la Terre et le vivant

Livre au programme :

Élisabeth Filhol, Doggerland, Gallimard, « Folio », 2020.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

De L'histoire naturelle de Pline à celle de Buffon, des riches planches illustrées des Lumières aux visions angoissées de l'anthropocène, ce cours présentera un panorama des histoires produites par la littérature sur la nature et le vivant. En nous situant à la croisée entre littérature, science et philosophie, nous verrons comment la science peut inspirer la littérature, entre dispositifs de transmission du savoir et poétique du merveilleux terrestre, mais aussi comment les questionnements éthiques suscités par la crise environnementale ou la remise en cause de l'anthropocentrisme ont gagné le domaine des lettres. Rejoignant in fine la question très actuelle des rapports entre littérature et écologie, nous réfléchirons à l'évolution de notre concept de nature, éminemment culturel, et au positionnement adopté par l'humain face ou au sein de celle-ci, à l'heure du tragique environnemental. Le cours sera également l'occasion pour les étudiants de découvrir un roman contemporain d'Élisabeth Filhol : Doggerland (2019) qui confronte le temps long des forces géologiques ayant conduit à la submersion d'un ancien territoire sous la montée des eaux aux failles individuelles des personnages, dans une intrigue tendue par l'imminente menace d'un phénomène météorologique extrême : la tempête Xaver

Orientations bibliographiques :

BUEKENS, Sara, SCHOENTJES, Pierre, BARONTINI Riccardo (dir.), L'horizon écologique des fictions contemporaines, Droz, 2022.

CAVALLIN, Jean-Christophe et ROMESTAING, Alain (dir.), Eco-poétique pour des temps extrêmes, Fabula-LhT n° 27, 2021, en ligne : <https://www.fabula.org/lht/27/>

DE VRIESE, Hannes, Mobilités écopoétiques et écritures de la nature : espace et paysage dans la littérature contemporaine en français, Droz, 2022.

DESPRET, Vinciane, Autobiographie d'un poulpe : et autres récits d'anticipation, Arles, Actes Sud, Mondes sauvages, 2021.

SCHOENTJES, Pierre, « Perspectives écopoétiques : écologie et écriture », Histoire de la recherche contemporaine, Tome X, n°1, 2021, en ligne : <https://ezproxy.univ-orleans.fr/login?url=http://journals.openedition.org/hrc/5749>

SCHOENTJES, Pierre, Écrire la nature, imaginer l'écologie, Droz, 2021.

SCHOENTJES, Pierre, Littérature et écologie : le mur des abeilles, Paris, Corti, 2020.

SIMON, Anne, Une bête entre les lignes : essai de zoopoétique, Wildproject, 2021.

 **Expérience d'observation** - Responsable de l'UE : Laure DEPRETTO

Volume horaire : 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

RSE: S1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

Descriptif de l'enseignement :

Stage d'observation de deux semaines en milieu scolaire, en administration culturelle, en entreprise (exemple : édition, journalisme), **selon le parcours choisi**.

Evaluation sur rapport de stage.

Semestre 6 - Parcours MEEF 1er degré

 **Grammaire de la langue française 2** - Responsable de l'UE :

Laélia VERON

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours prend la suite de l'enseignement de grammaire du S5 (qui doit être acquis). Il vise à poursuivre l'approche syntaxique et morphologique des grandes catégories de la phrase simple en grammaire française. La phrase complexe est abordée via la question des subordonnées relatives.

Comme au semestre 5, ce cours vise à allier la maîtrise des catégories scolaires tout en favorisant une réflexivité linguistique (en étudiant par exemple la différence entre relative standard et non-standard ou les différentes logiques des constructions prépositionnelles en concurrence dans l'usage).

Compétences visées :

- Consolider les connaissances de base acquises au S5.
- Avoir des connaissances de base en morphosyntaxe (catégories de la phrase simple, premières catégories de la phrase complexe).
- Être capable d'identifier une catégorie morphosyntaxique et de justifier son choix par différents tests grammaticaux.
- Pouvoir décrire (sur le plan morphologique et syntaxique) des variations et les expliquer (sur le plan sociolinguistique).

Bibliographie :

Grammaire

Riegel, Pellat, Rioul, Grammaire méthodique du français (GMF), PUF, si possible se procurer la dernière édition. Pour aller plus loin -Abeillé, Godard, La Grande Grammaire du français (GGF), 202

Corpus littéraire

Gérard Genette, Palimpsestes (pas d'édition spécifique requise)

Enseigner les sciences expérimentales à l'école primaire ou Histoire de la langue française / Ancien français 3 - Responsables de l'UE : Olivier DU-RAND ou Philippe HAUGEARD

Volume horaire : 20TD ou 12CM+18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Enseigner les sciences expérimentales à l'école primaire

MCC : Session 1 : 100% CC dossier - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Acquérir une vue globale du contenu des programmes de sciences expérimentales à l'école primaire ;
- Découvrir les méthodes pédagogiques et les contenus didactiques actuels propre à l'enseignement des sciences à l'école primaire (socio-constructivisme, démarche d'investigation).
- Éléments de cours sur la démarche d'investigation et sur quelques notions fondamentales de SVT, de Sciences Physiques et de Technologie ;
- Mise en situation d'investigation (résolution de problèmes en travail de groupe, manipulations, recherches documentaires, etc.) ;
- Echange entre les étudiants lors de phases de débat pour comparer les conclusions des groupes et favoriser l'analyse des situations d'apprentissage.

Compétences visées :

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis :

- Des connaissances fondamentales sur le contenu des programmes de sciences de l'école primaire ;
- Des connaissances sur la démarche d'investigation, méthode didactique mise en œuvre actuellement à l'école primaire ;
- La conscience de l'importance des choix pédagogiques de l'enseignant sur la motivation des élèves et l'ambiance de classe ;
- La capacité à se mettre en situation d'investigation scientifique à partir d'une situation problème classique liée à leur environnement quotidien ;
- Mais, avant tout et surtout, la conviction que la pratique et l'enseignement des sciences à un niveau élémentaire est accessible à tous, y compris à celles et ceux qui ont gardé un mauvais souvenir de l'enseignement de sciences au cours de leur scolarité.

Bibliographie:

Programmes de l'école maternelle (cycle 1), B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015 ;

Programmes de l'école élémentaire (cycles 2 et 3), B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015

Outils pédagogiques en ligne du site « la main à la pâte », consultables en ligne à l'adresse électronique suivante :

<https://www.fondation-lamap.org/outils-pedagogiques>

Histoire de la langue française / Ancien français 3

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Ce cours fait suite et approfondit les UE « Histoire de la langue française 1 » et « Histoire de la langue française 2 »

Histoire de la langue française / Ancien français 2 - Responsable de l'UE : *Philippe HAUGEARD*

Volume horaire : 12CM+18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Comme pour l'UE « Histoire de la langue française 1 » qu'il prolonge, le CM consistera en une histoire de la langue française, des origines jusqu'à nos jours, en insistant plus particulièrement sur la période médiévale. On étudiera le développement de la langue dans ses différents aspects phonétiques et graphiques (nasalisations et palatalisations), morphologiques (modes et temps verbaux), syntaxiques (la phrase complexe et l'emploi des modes) et lexicaux.

Le TD sera essentiellement consacré à l'étude de l'ancien français, à la fois par la traduction de textes variés du Moyen Âge et par l'étude d'un certain nombre de points de grammaire et de lexicologie en diachronie, depuis l'ancien français jusqu'au français moderne.

Expérience d'observation - Responsable de l'UE : Laure DEPRETTO

Volume horaire : 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

RSE: S1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

Descriptif de l'enseignement :

Stage d'observation de deux semaines en milieu scolaire. Évaluation sur rapport de stage.

Semestre 6 - Parcours Enseignement des Lettres

Grammaire de la langue française 2 - Responsable de l'UE :

Laélia VERON

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours prend la suite de l'enseignement de grammaire du S5 (qui doit être acquis). Il vise à poursuivre l'approche syntaxique et morphologique des grandes catégories de la phrase simple en grammaire française. La phrase complexe est abordée via la question des subordonnées relatives.

Comme au semestre 5, ce cours vise à allier la maîtrise des catégories scolaires tout en favorisant une réflexivité linguistique (en étudiant par exemple la différence entre relative standard et non-standard ou les différentes logiques des constructions prépositionnelles en concurrence dans l'usage).

Compétences visées :

- Consolider les connaissances de base acquises au S5.
- Avoir des connaissances de base en morphosyntaxe (catégories de la phrase simple, premières catégories de la phrase complexe).
- Être capable d'identifier une catégorie morphosyntaxique et de justifier son choix par différents tests grammaticaux.
- Pouvoir décrire (sur le plan morphologique et syntaxique) des variations et les expliquer (sur le plan sociolinguistique).

Bibliographie :

Grammaire

Riegel, Pellat, Rioul, Grammaire méthodique du français (GMF), PUF, si possible se procurer la dernière édition. Pour aller plus loin -Abeillé, Godard, La Grande Grammaire du français (GGF), 202

Corpus littéraire

Gérard Genette, Palimpsestes (pas d'édition spécifique requise)

Histoire de la langue française / Ancien français 2 - Responsable de l'UE :

Philippe HAUGEARD

Volume horaire : 12CM+18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Comme pour l'UE « Histoire de la langue française 1 » qu'il prolonge, le CM consistera en une histoire de la langue française, des origines jusqu'à nos jours, en insistant plus particulièrement sur la période médiévale.

On étudiera le développement de la langue dans ses différents aspects phonétiques et graphiques (nasalisations et palatalisations), morphologiques (modes et temps verbaux), syntaxiques (la phrase complexe et l'emploi des modes) et lexicaux. Le TD sera essentiellement consacré à l'étude de l'ancien français, à la fois par la traduction de textes variés du Moyen Âge et par l'étude d'un certain nombre de points de

Semestre 6 - Parcours Métiers des Lettres et de la Culture

 **La presse, des Lumières à l'âge contemporain** - Responsable de l'UE : Alain FLEURY

Volume horaire : 24CM Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Étude de la presse :

- 1) Analyser l'évolution de la presse au XXe siècle.
- 2) Lire les journaux, des gros titres aux faits divers en passant par les caricatures.
- 3) La presse d'aujourd'hui, régionale, nationale et étrangère.
- 4) Revues de presse hebdomadaires.

 **Communication interculturelle** - Responsable de l'UE : Caroline CANCE

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs:

Ce cours présente et discute les principaux concepts et problématiques en jeu dans la communication interculturelle (culture, communication, valeurs, représentations, stéréotypes ...). Les étudiant.e.s devront analyser des situations concrètes de communication interculturelle (communication interpersonnelle, communication médiatique, ...) en se basant sur différents supports (textes, documents iconographiques, documents audiovisuels ...). Suivant leur parcours et leur profil, une réflexion spécifique sera menée sur des problématiques telles que : enseignement et interculturalité, marketing et interculturalité ...

Compétences visées :

- Connaître et comprendre la notion de culture et les enjeux spécifiques de la communication interculturelle
- Connaître les principaux modèles permettant de décrire les rapports de communication et plus spécifiquement la notion d'interculturalité
- Savoir analyser des situations de communication interculturelle
- Comprendre les enjeux de l'interculturalité en relation avec des situations didactiques, commerciales ...

Bibliographie :

Abdallah-Preteceille, M. & Porcher, L. (eds) (1999). *Diagonales de la communication interculturelle*. Paris : Anthropos.

Abdallah-Preteceille, M. & Porcher, L. (2001). *Education et communication interculturelle*. Paris : PUF.

Molinié, M. & Galisson R. (eds). (1992). *Vers une approche relationnelle de la communication interculturelle*. Paris : Sorbonne Nouvelle.

 **Expérience d'observation** - Responsable de l'UE : Laure DEPRETTO

Volume horaire : 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

RSE: S1 : 100% CT rapport écrit - Session 2 : 100% CT rapport écrit

Descriptif de l'enseignement :

Stage d'observation de deux semaines en administration culturelle ou en entreprise (exemple : édition, journalisme...). Évaluation sur rapport de stage.

RAPPEL DES RÈGLES
APPLIQUÉES PAR LES ENSEIGNANTS DU
DÉPARTEMENT DES LETTRES

Assiduité

Les justificatifs d'absence sont à déposer au secrétariat des Lettres, qui les transmet aux enseignants concernés.

Remise des devoirs

Sauf raison valable, un devoir rendu en retard est pénalisé d'un point par jour de retard. Un devoir non rendu est sanctionné par un zéro. Un exposé non fait le jour prévu est sanctionné de la même manière.

Tout devoir qui n'est pas remis directement à l'enseignant concerné devra être déposé au secrétariat des Lettres.

Plagiat

Tout plagiat sera sanctionné, et pourra être porté devant la section disciplinaire de l'Université.

Plagier une page d'Internet est un plagiat comme un autre.

Il est rappelé aux étudiants qu'ils doivent impérativement citer leurs sources.



Responsable de la Licence Lettres

M. Nicolas LOMBARD

licence.lettres.llsh@univ-orleans.fr

Tous les enseignant.e.s sont joignables
sur leur adresse mail universitaire :

Ex : prénom.nom@univ-orleans.fr



Bureau des Relations Internationales

Bureaux 024 & 025

02 38 49 47 73

international.llsh@univ-orleans.fr



Etudier à l'étranger :

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : mobilite.he@univ-orleans.fr



Les doubles-diplômes :

L'UFR LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Cultures et Sociétés avec l'université Jagellone de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Iasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI.



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction des Relations Internationales (D.R.I)
Château de la Source : dri@univ-orleans.fr



Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle

Bureaux 167

02 38 49 40 86 ou 02 38 41 71 44

stages.llsh@univ-orleans.fr

Le Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.



A quoi ça sert ?

Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez

Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation

Développer votre réseau professionnel



Comment ça marche ?

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport.

o Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Au niveau de l'UFR LLSH, le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne d'une part, dans votre recherche de lieux de stages, la construction de vos outils de communication tels que le CV ou la lettre de motivation et d'autre part, pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.



Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction de l'orientation et de l'Insertion professionnelle (DOIP)

Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)

1er étage de la Maison de l'étudiant

02 38 49 45 47 – stage.emploi@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>



Les collections de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 121

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

administratif : sandrine.pernice@univ-orleans.fr

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUJO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :



L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...) ;

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...) ;

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...) ;

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...) ;



La vie étudiante :

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- la correspondante administrative est Sandrine Pernice

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

Passerelle Handicap – Pôle Vie Etudiante Maison de l'Etudiant

Rue de Tours – B.P. 6749
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap